

Les patrons du colis dans le collimateur de la justice

Les patrons de La Poste sont catégoriques quand nous abordons la question de la sous-traitance dans le colis : il n'y a pas d'alternative. Pas d'autres solution pour assurer la rentabilité d'un secteur déjà bien juteux au vu des tarifs pratiqués, qu'il s'agisse de l'express ou du colis ordinaire. Une activité rentable et aux perspectives particulièrement favorables avec l'essor de la net économie. Autant d'arguments qui légitiment le fait que notre fédération revendique la fin du recours aux sous-traitants, l'embauche massive sur des emplois pérennes de postier-es, a fortiori dans une boîte qui a touché un milliard de CICE à ce jour !

Mais, appelons cela de la cupidité, de la bêtise, ou de la psychopathie (vous savez ces comportements qui n'ont que faire du préjudice causé à autrui ou à la société), les patrons de La Poste restent arc-boutés sur leurs positions, on ne recrute pas et on sous traite tout ce qui peut l'être.

Ca sent le roussi au colis

Ces «éléments de langage» sur la rentabilité viennent hélas se fracasser sur des faits pas très glorieux. Depuis quelques mois les contrôles des inspections du travail et de l'URSAFF se multiplient dans les établissements de La Poste et de Chronopost. A chaque fois les inspections révèlent des faits de travail dissimulé, de défauts de documents d'embauche et de déclarations chez de nombreux sous-traitants.

Le président de La Poste a beau dire «c'est pas moi, c'est les sous-traitants !», nous rappelons que sa responsabilité est engagée, comme l'est celle de l'Etat que SUD PTT a interpellé le 30 novembre dernier lors d'une rencontre avec le secrétaire d'état Sirugue.

Des patrons récidivistes

Déjà en 2013, l'alerte avait déjà été lancée avec la disparition tragique d'un sous-traitant qui s'était noyé dans la Seine en tentant de récupérer un colis tombé dans l'eau glacée. C'était un travailleur non déclaré, l'affaire fait d'ailleurs l'objet d'une d'instruction dans laquelle notre fédération est partie civile. On avait alors découvert des pratiques

illégalles et courantes dans les établissements où la non déclaration des sous-traitants était de mise tant qu'ils n'étaient pas opérationnels.

La fédération SUD PTT décide de se constituer partie civile systématiquement sur les différentes procédures en cours pour que cesse la zone de non-droit qu'est devenue la gestion de la sous-traitance. Alors que le décès de notre collègue aurait pu être l'occasion de mettre les choses sur la table, la direction de La Poste a continué sa fuite en avant en accélérant sa politique de sous-traitance à outrance. Aujourd'hui 9 PFC sur 14 assurent le chargement vrac en chantier sous-traité. Sur la distribution colis les tournées postières fondent comme neige au soleil au profit de sous-traitants toujours plus précarisés. La palme revenant à l'ACP Pantin où il n'y plus aucun colis livré par un postier.

Arrêter le gâchis

Pour couronner le tout, la qualité de service du colis laisse à désirer, au vu du nombre de réclamations et à la lecture des comptes twitter #coliposte ou #chronopost qui reflètent le désarroi des usagers face à un système qui dysfonctionne. De 2014 à 2015, le nombre de réclamations des destinataires de colis a augmenté de 20% avec pas moins de 632 695 réclamations. Pas de quoi pavoiser au pied du sapin !

Pour SUD PTT, la stratégie de sous-traitance systématique relève de l'irresponsabilité, La Poste jouit d'une position privilégiée, en tant que tiers de confiance et d'opérateur capable de distribuer des envois 6 jours sur 7 en tous points du territoire. Nous revendiquons donc l'embauche massive de personnel à même de répondre aux flux croissants des envois. Cela commence par la ré-internalisation de la sous-traitance et l'embauche en CDI des personnels sous-traitants.

Nous revendiquons aussi des salaires à la hauteur des efforts de tous-tes les postier-es, à commencer par une prime de\$ et le paiement des primes bonus et Challenge pour tout le personnel travaillant dans le Colis, sans condition.

- Arrêt de la sous-traitance
- Chaque départ doit être remplacé
- Recrutements massifs en CDI à la hauteur des besoins

